

**Pays Vallée du Loir**

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

**Extrait du registre des délibérations**

Date de la convocation : 15 mars 2018  
Nombre de membres 45  
Présents : 29 – Pouvoirs 8  
Votants : 37

Vote : 37  
Pour : 37  
Contre : 0  
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : **30/03/2018**  
et publication du **30/03/2018**.

**Présents (29) :**

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

**Pouvoirs (8) :**

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

**D11-22-03-2018 : Adhésion FEDE SCoT**

Afin de bénéficier pleinement de l'expertise de FEDE SCoT, notamment de son centre de ressources et de veille, mais aussi permettre aux techniciens et aux élus d'accéder aux « journées thématiques », Monsieur le Président propose au comité syndical d'adhérer à cette association, 780€ sont proposés au BP à cet effet.

Les membres du comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent l'adhésion à L'association FEDE SCoT et décident d'inscrire 780€ au budget à cet effet.

Fait à Vaas  
Les jour, mois et an susdits  
Suivent les signatures



Le Président  
Régis VALLIENNE